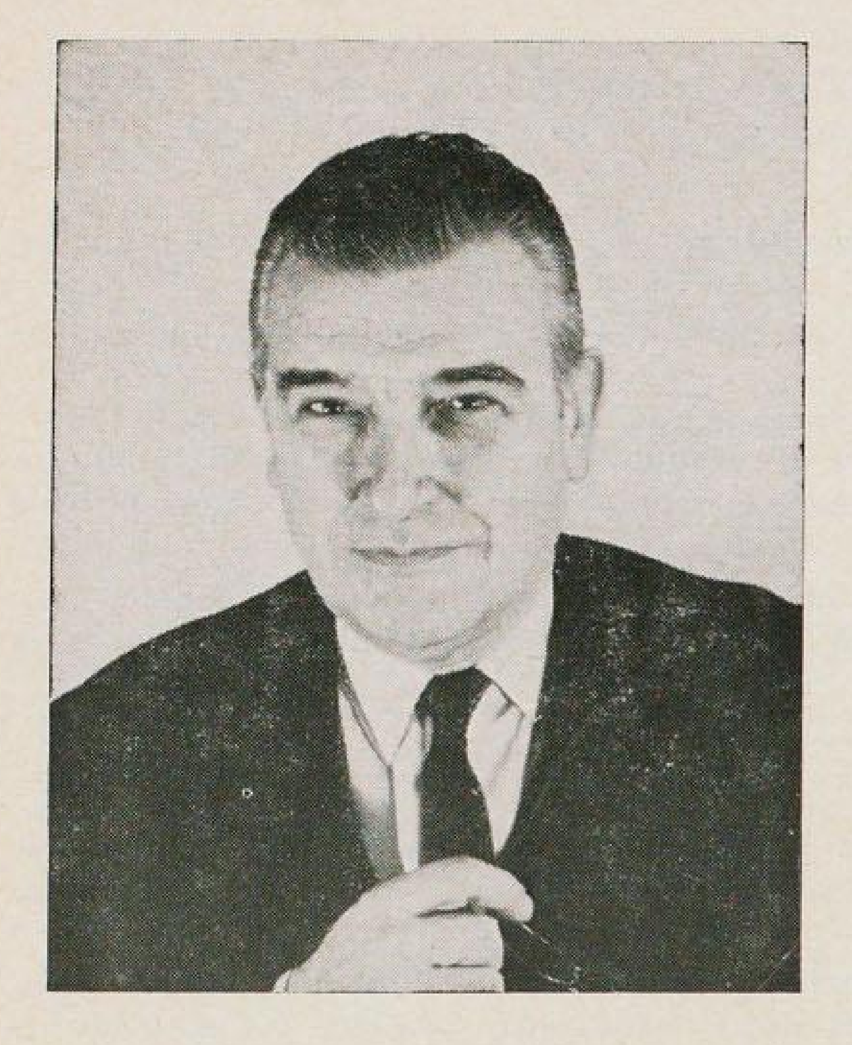
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968



3e CIRCONSCRIPTION DE SEINE-ET-MARNE

UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Bertrand FLORNOY

C'est aux citoyens que je m'adresse : aux hommes et aux femmes qui sont décidés à sauvegarder leurs libertés et la République.

Pendant tout le mois de mai, les tentatives de subversion, les émeutes, les attaques contre la liberté du travail ont été les différents aspects d'un complot contre l'Etat.

Si l'ordre a été rétabli, le danger demeure. Dans le but de s'emparer du pouvoir coûte que coûte, des politiciens ont pris le relais de l'émeute.

On a entendu le chef de la Fédération de la gauche (la F.G.D.S.) proclamer : « Il n'y a plus d'Etat en France depuis le 3 mai ». Or, le 3 mai, c'est la date des premières barricades... Et ce même politicien, M. Mitterrand, s'est déclaré prêt à « assumer la responsabilité » de former un « gouvernement provisoire » ...

Derrière ces ambitions déchaînées et indifférentes au destin de la France, le Parti Communiste se tient prêt. Car c'est lui qui entend bien profiter de la subversion et de la complicité de ses alliés — de ses complices — de la F.G.D.S.

La menace contre nos libertés s'est ainsi déplacée de la rue aux salles de vote. Sous le masque de la démocratie Fédérés et Communistes préparent, consciemment ou non, l'avènement d'un régime de dictature marxiste.

Il est vital pour le pays que chaque Française, que chaque Français prenne conscience de cette menace. Il est nécessaire que les électrices et les électeurs de notre circonscription sachent qu'en votant pour MM. Bouvin et Hurel ou pour Mme Renard et M. Verdier ils ne voteraient pas pour de simples « candidats de la gauche » : ils apporteraient leur soutien à l'avènement d'un gouvernement totalitaire.

Les élections du 23 juin ont une importance capitale. Le Général de Gaulle, président de la République élu par le peuple, a déclaré, voici quelques jours : **« Je crois que jamais, au point de vue natio-**

nal, une consultation nationale n'a eu une telle importance nationale parce qu'en effet, tout, en vérité tout en dépend, tout est en cause ». Tout, c'est-à-dire le destin des Français, la survivance de nos libertés, la République.

L'AVENIR

Notre tâche n'est pas seulement de stopper l'anarchie et de barrer la route à la dictature marxiste. Elle est de renforcer, dans l'ordre et la légalité, l'action entreprise depuis dix ans pour faire de la France un pays de progrès.

Les campagnes mensongères des socialistes et des communistes — unis pour détruire — ne changeront rien aux faits :

— la France, après 20 ans de guerres, ne connaît plus de conflits extérieurs et trace le chemin de la Paix aux belligérants d'aujourd'hui;

— la France, après tant de gabegie financière s'est assurée d'une monnaie saine et forte;

— la France s'est préparée, en dépit des sarcasmes, à la grande entreprise du Marché commun à laquelle elle a associé notre agriculture — et, de cette façon, elle prépare efficacement l'Europe unie de demain.

Aujourd'hui, les Français sauvés du désastre de 1958 entendent participer, tous, à l'expansion économique du pays. Et ils ont raison car c'est là, certainement, le pas décisif vers **l'union nouvelle de la communauté française.**

Mais, là encore, il faut se rapporter aux faits

— c'est en 1945 que le gouvernement du Général de Gaulle a institué les Comités d'entreprise;

— c'est en 1959 et, plus récemment, en 1967, que son gouvernement a « ouvert la brèche » de l'intéressement des salariés à l'expansion des entreprises — oui, en août 1967, bien avant le protocole de Grenelle, de mai 1968...

Si, aujourd'hui, le gouvernement, soutenu par sa majorité, précise les conditions de la « participation », élargit le rôle des conventions collectives, augmente les droits syndicaux, accélère les mesures de formation et de protection de l'emploi (déjà concernées par la création du Fonds National de l'emploi en 1963 et par les Ordonnances de 1967) c'est dans la logique d'une politique sociale dont le Président de la République disait en 1958 (discours de la Nation) qu'il faudrait vingt ans pour la réaliser pleinement.

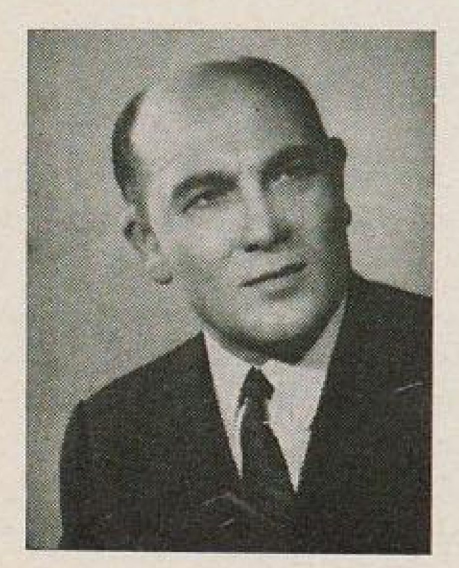
Cette politique de progrès est la mienne : reportez-vous à mes « professions de foi » de 1962 et de 1967. C'est celle que j'appuierai de toutes mes forces au cours de la prochaine législature.

Face aux subversions, face aux menaces contre la liberté, il convient de s'unir pour une action d'apaisement et de réformes, décidée par tous ceux des citoyens qui veulent rester Français et libres.

A la suite de troubles, parfois sanglants, et des agissements complices de politiciens, l'Assemblée Nationale a été dissoute, quatorze mois après son élection.

Il faut que la prochaine Assemblée, de par la volonté du peuple, puisse accomplir son œuvre pour le pays et pour la République.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA REPUBLIQUE !


François de PERETTI

Bertrand FLORNOY

Député — Conseiller général
Membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe
Ethnologue
Professeur au Collège des Sciences Sociales et Economiques
Président de la Société des Explorateurs et des Voyageurs Français
Engagé volontaire aux Forces Françaises Libres - Officier de Réserve
Croix de guerre 1939-45, chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre du Mérite sportif

Suppléant : **François de PERETTI**
Attaché de Préfecture

IMP. ANDRÉ - POUYÉ - MEAUX